



Préavis n° 08/06.2025 – section des infrastructures

**Demande d'un crédit de Fr. 378'000.00 pour financer la réfection de quatre places de jeux**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**I. Préambule**

La Commune de Saint-Prex possède actuellement six places de jeux sur le territoire communal soit:

- place du collège du Cherrat, construite en 1985, puis déplacée lors de la construction du collège de Cherrat 3,
- place de la plage du Coulet, construite en 1992 et rénovée en mars 2023,
- place du collège de Sous-Allens, construite en 1999,
- place du port de Taillecou, séparée en deux zones, construite en 2000 et rénovée en 2012,
- place de la Gravière, construite en 2006,
- place de la plage du Chauchy, construite en 2006 et rénovée en 2012.

Selon l'inventaire établi en septembre 2018 par le chef de Service de la voirie et des parcs d'alors, il avait été prévu de rénover plusieurs places avec des échéances allant entre 2023 à 2028.

**II. Présentation du projet**

Après analyse, nous vous présentons la rénovation selon l'ordre suivant:

- 1) La **place de jeux de la plage du Chauchy** a été construite en 2006. Elle est très fréquentée par des enfants âgés principalement de 4 à 8 ans, en raison de sa proximité avec le collège du Chauchy et de l'UAPE, mais aussi par les usagers de la plage.

Cette place composée actuellement d'une balançoire double avec 1 siège bébé, d'une tour à grimper pour enfants de 3 à 10 ans et d'un engin à bascule monté sur un ressort, le tout sécurisé par un sol souple type gazon synthétique.

Après 13 ans de bons et loyaux services, nous constatons que cette place n'est plus dans l'air du temps, ni adaptée à la demande des utilisateurs actuels.

- 2) La **place de jeux du collège de Sous-Allens I et II** date de 1999. Sa fréquentation est intense lors des récréations des élèves des huit classes, âgés de 4 à 8 ans.

Cette place est composée actuellement d'une balançoire double, d'une tour à grimper avec un toboggan, d'une poutre et d'un jeu oscillant de 4 places avec un revêtement de sol souple type gazon synthétique et dalles EPDM.

- 3) La **place de jeux du port de Taillecou**, construite en 2000 et rénovée en 2012, est constituée de deux zones distinctes. La première, se trouvant près du restaurant, est composée d'une balançoire double, de trois jeux oscillants et d'une maisonnette. La seconde est composée d'une tour à grimper avec un toboggan et deux jeux oscillants doubles, le sol souple étant réalisé avec un gazon synthétique.

### **III. Critères de choix**

Afin de correspondre aux standards actuels, la Municipalité a fixé les critères suivants:

- Places attractives avec un thème en corrélation avec la Commune (eau, montagne, verrerie),
- Places pouvant accueillir des enfants de 3 à 12 ans et 20 utilisateurs en même temps,
- Places inclusives au Chauchy, c'est-à-dire permettant une utilisation par des enfants à mobilité réduite (chaises roulantes),
- Fourniture des matières premières en provenance de Suisse.

### **IV. Descriptif des projets**

Nous souhaitons réaliser trois places de jeux d'architecture différente se mariant avec l'environnement, soit:

- des cordages avec des montants en bois naturel se mêlant avec les végétaux à la place de la plage du Chauchy,
- une architecture structurée en bois rappelant la forme des bâtiments scolaires à la place de Sous-Allens,
- un élément rappelant l'histoire de Saint-Prex (la bouteille), ainsi que des éléments présentant le lac (l'eau et le sable) au port de Taillecou.

#### **Place de jeux du Chauchy**

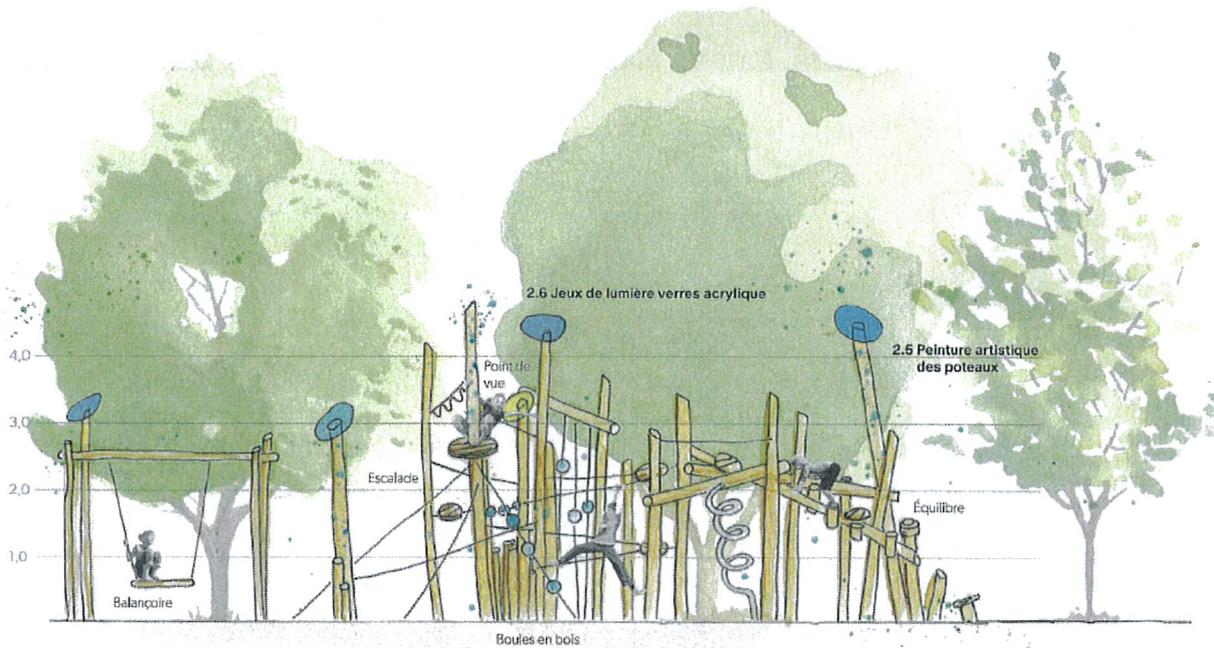
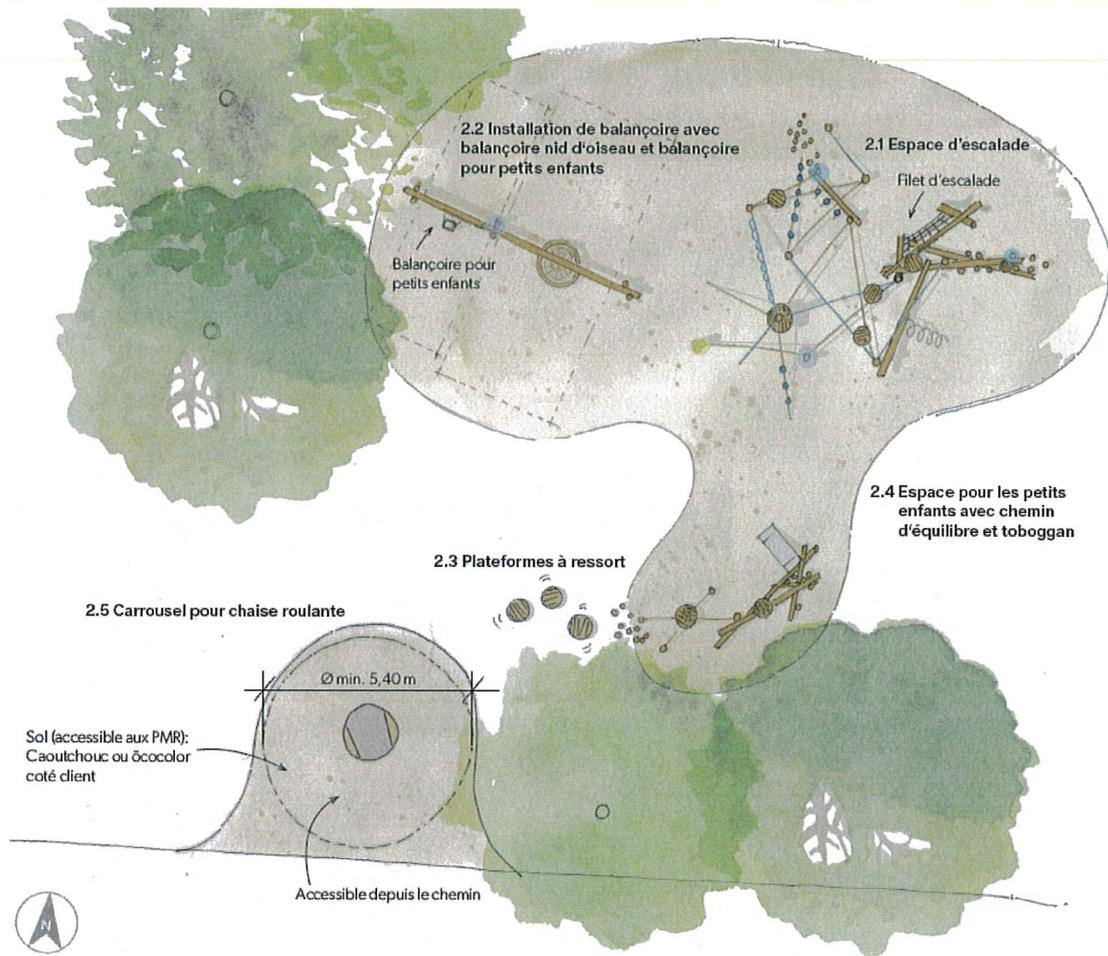
Le projet retenu s'intitule «Aire de jeux des Bulles». Il est composé d'une structure d'escalade stimulante et variée, d'une balançoire nid d'oiseaux, d'un parcours bas d'équilibre et de plateformes à ressort avec un toboggan pour les tout-petits.

Des bulles ascendantes apparaissent à bien des endroits sur la place de jeux sous forme de boules en bois, de plateformes rondes et de troncs sculptés, ainsi que dans une peinture artistique en couleur sur certains poteaux.

Le concept est souligné par des vitres acryliques colorées qui plongent l'aire de jeux dans une atmosphère particulière grâce à des jeux de lumière colorés.

Le terrassement de la zone, chargement et mise en stockage des terres végétales et le bétonnage des montants en robinier seront réalisés par les collaborateurs du SEEP.

Le sol souple sera réalisé en gravillon rond 3-6 mm, matière amortissante acceptée par la norme SN EN 1177 «Revêtements de surfaces d'aires de jeux absorbant l'impact».





*Carrusel pour chaise roulante*

## Place de jeux de Sous-Allens I et II

La place de jeux actuelle est composée d'une balançoire double en acier pouvant accueillir deux utilisateurs, une poutrelle en bois carré, un jeu oscillant pour quatre utilisateurs et un jeu combiné composé d'un toboggan, d'une échelle en bois et d'une rampe à grimper.



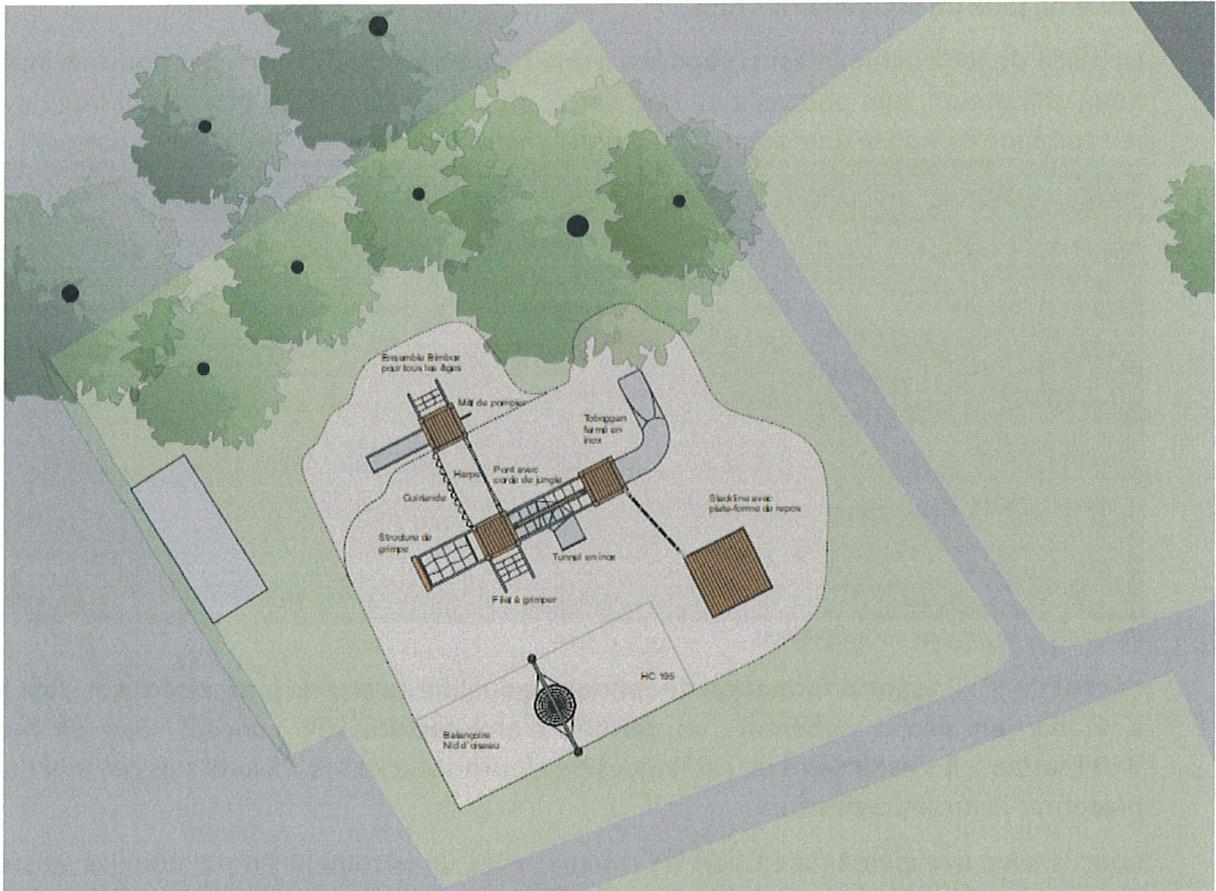
*Place actuelle de jeux de Sous-Allens*

Le chef du SEEP ayant la formation de spécialiste qualifié en aire de jeux, ce dernier s'est attelé à établir un projet cohérent, en termes d'architecture, de concept, âge et nombre d'utilisateurs. Il s'est inspiré de catalogues des fournisseurs et fabricants suisses, afin de vous présenter le projet ci-dessous.

Conçus avec des éléments en bois de robinier avec un parement en pin douglas suisse non traité, ces éléments sont de forme cubique. Ils rappellent l'architecture du Collège de Sous-Allens.

La place pourra accueillir environ vingt utilisateurs en même temps. Elle se compose des éléments suivants, soit:

- un ensemble combiné composé d'un toboggan semi fermé en inox , d'un tunnel en inox, d'un filet à grimper, d'un pont avec corde de jungle, d'une guirlande, d'un mât de pompier et d'une slackline en corde.
- une balançoire nid d'oiseau pouvant recevoir quatre enfants.



La place sera sécurisée par la plantation d'arbustes indigènes avec une clôture en bois de châtaignier le long du chemin du Pré et de l'Allée du 200<sup>ème</sup>.

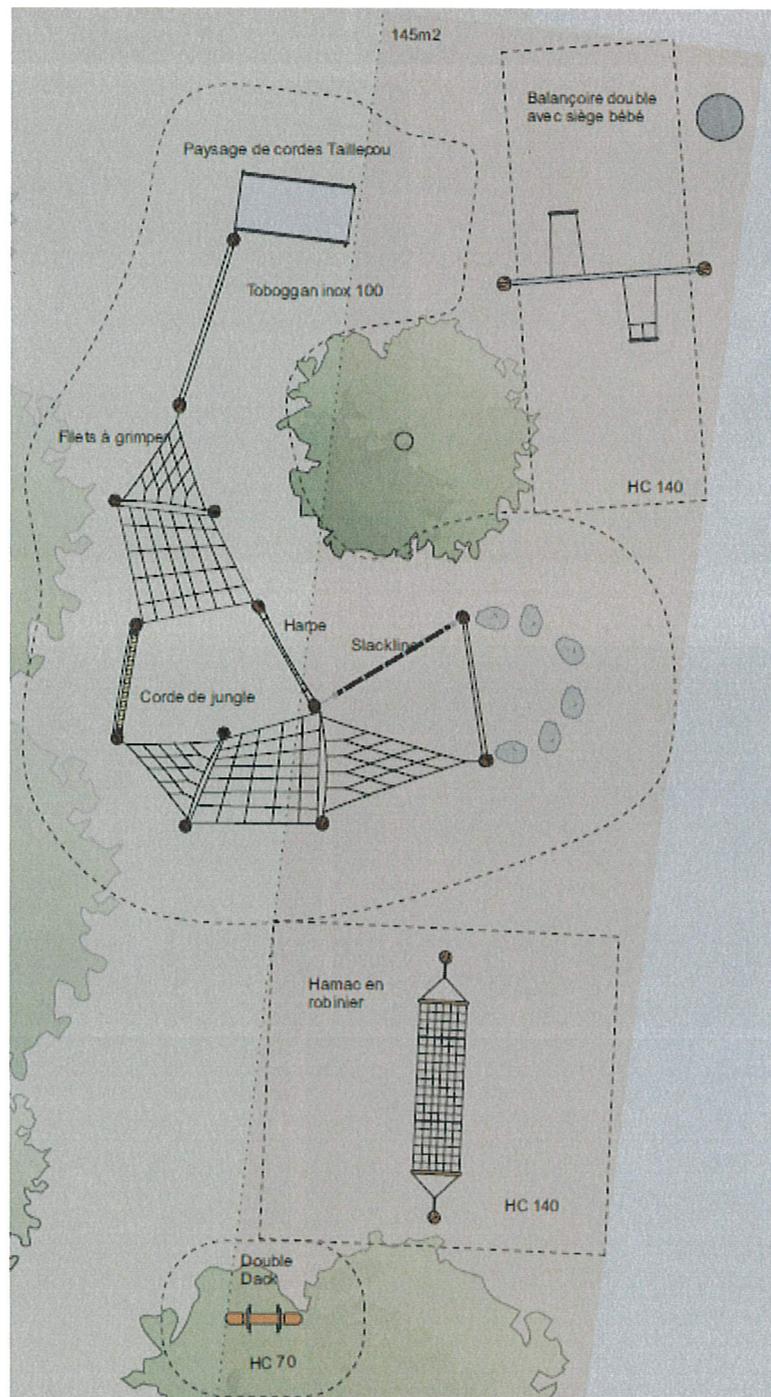
Le démontage des jeux actuels et du revêtement sol souple sera réalisé par les collaborateurs du SEEP. Ils effectueront également le terrassement de la zone, le chargement et la mise en stockage des terres végétales, ainsi que le bétonnage des montants en acier.

Le sol souple sera réalisé en copeaux de bois indigène, matière amortissante acceptée par la norme SN EN 1177 «Revêtements de surfaces d'aires de jeux absorbant l'impact».

### Place de jeux de Taillecou divisée en deux zones

La première place se trouve près du restaurant. Dévolue aux enfants de 3 à 12 ans, elle sera composée de:

- Une balançoire double avec siège pour bébé
- Un hamac en robinier
- Un jeu de corde avec filets à grimper, une slackline, une corde de jungle et un petit toboggan
- Un jeu oscillant double en bois massif





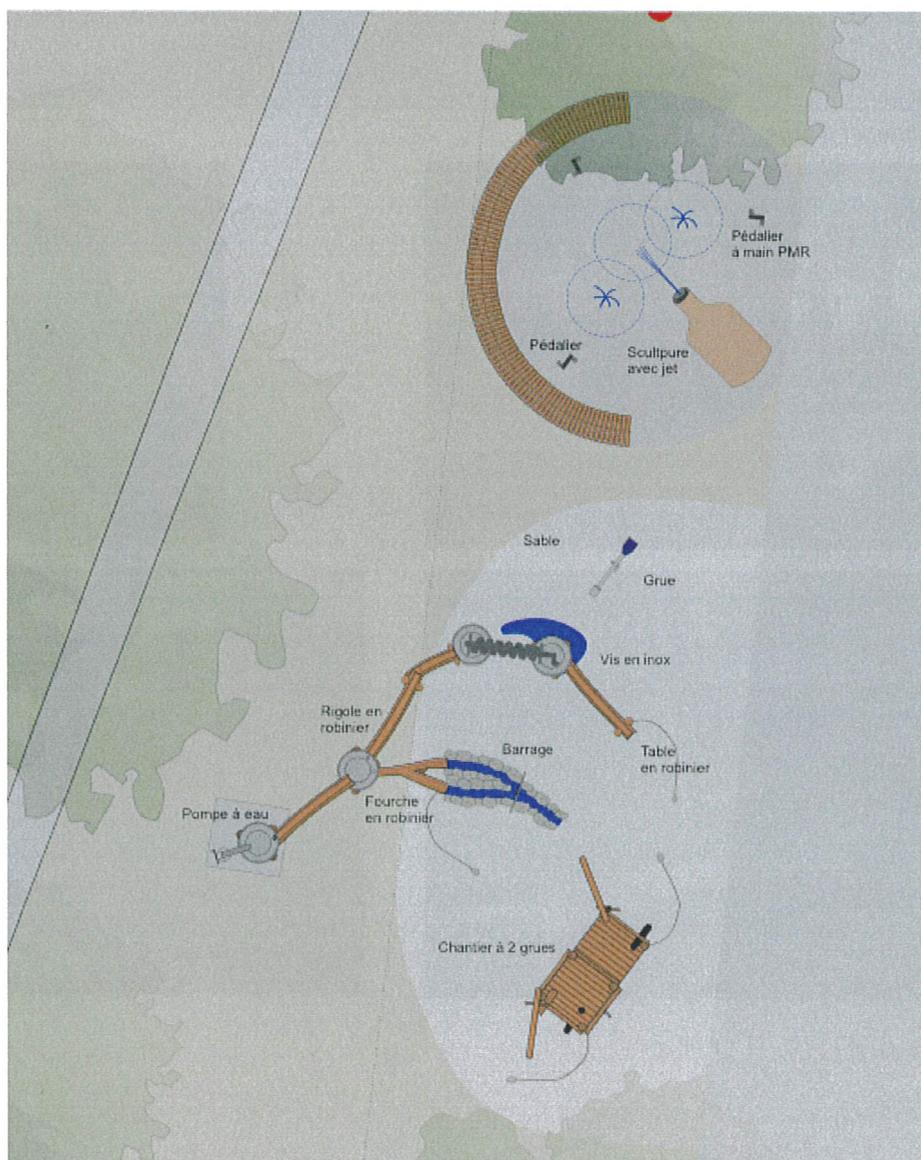
Le démontage des jeux actuels soit de la balançoire double, des trois jeux oscillants simples, de la cabane en bois, ainsi que du revêtement sol souple, sera réalisé par les collaborateurs du SEEP, tout comme le terrassement de la zone, le chargement et la mise en stockage des terres végétales, ainsi que le bétonnage des montants en acier.

Le sol souple sera réalisé en gravillon rond 3-6 mm, comme la place de jeux du Chauchy.

La seconde place se trouve côté Genève. Elle est actuellement composée d'un jeu combiné avec un filet de grimpe, un tunnel et un toboggan en inox, ainsi que d'un jeu oscillant sur un revêtement synthétique vert.

Elle sera dévolue à des jeux autour de l'eau et du sable par la mise en place d'éléments en inox, tels que vis sans fin, barrage, roue à eau, pompe à eau manuelle. Un élément phare sera la mise en place d'un jeu représentant une bouteille rappelant la verrerie de Saint-Prex.

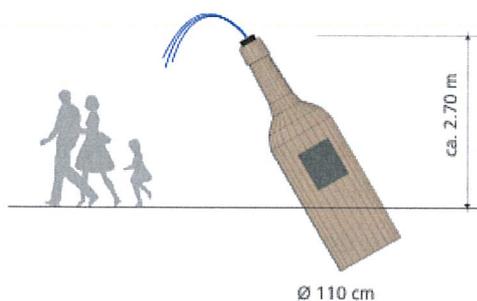
Cette place pourra être utilisée à partir de 3 ans et jusqu'à 77 ans ou plus.





*Chantier à grue*





## V. Délais des travaux

Le calendrier de rénovation de ces quatre places est le suivant:

- Novembre-décembre 2025 Place de jeux du Chauchy
- Janvier-février 2026 Place de jeux de Sous-Allens I et II
- Janvier-février 2027 Place de jeux de Taillecou, côté Lausanne
- Janvier-février 2028 Place de jeux de Taillecou, côté Genève

## VI. Devis estimatif

Sur la base d'offres rentrées, nous avons chiffré le coût des travaux de la manière suivante:

Place de jeux du Chauchy	Fr. 118'150.00
Place de jeux de Sous-Allens	Fr. 87'150.00
Place de jeux de Taillecou, côté Lausanne	Fr. 45'300.00
Place de jeux de Taillecou, côté Genève	Fr. <u>99'050.00</u>
Sous-total	Fr. 349'650.00
TVA 8.1% arrondie	Fr. <u>28'350.00</u>
<b>Total TTC</b>	<b>Fr. 378'000.00</b>

La mise en place du sol souple (copeaux, gravillons, sable) sera réalisée par les collaborateurs du SEEP.

Cette dépense sera financée par les recettes courantes de la bourse communale ou par emprunt. Elle sera amortie sur une période de 10 ans, dès le 1<sup>er</sup> janvier qui suit le début de l'utilisation, par un montant annuel de Fr. 37'800.00, le solde la dernière année.

## **VII. Impact sur la qualité de vie et l'environnement**

Les places de jeux ont un impact direct et positif sur la qualité de vie des habitants, notamment des enfants, en leur offrant des espaces pour jouer et socialiser. Cela contribue à une meilleure santé mentale et physique pour la communauté, en encourageant l'activité physique et la rencontre sociale dans un environnement agréable et naturel.

La plantation d'arbustes indigènes, comme autour de l'aire de jeux de Sous-Allens pourrait améliorer la biodiversité.

Pour réduire l'empreinte écologique, les structures seront conçues avec des matériaux durables, provenant de sources responsables. Le bois utilisé sera certifié provenant de Suisse.

## **VIII. Conclusions**

En conclusion et vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

### LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-PREX

- vu le présent préavis municipal
- entendu les rapports des commissions chargées de l'étudier
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### DÉCIDE

1. d'autoriser la Municipalité à procéder à la réfection de quatre places de jeux;
2. de lui accorder le crédit nécessaire, soit la somme totale de Fr. 378'000.00;
3. d'admettre que cette dépense soit financée par les recettes courantes de la bourse communale ou par emprunt.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 2 juin 2026.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire



S. Porzi A. Guyomard

Déléguée municipale: M<sup>me</sup> Anouk Gäumann, municipale

Préavis déposé devant le Conseil communal en séance du 18 juin 2025